

# Renouvellement du collège syndical du COS – Elections de décembre 2022

Vacances pour toutes et tous !

Droit à la paresse et à la glandouille

Plus de place aux adhérent.es

Pour ne pas passer notre vie à la gagner

Des loisirs pour tous les enfants, des vacances bien remplies

Plus de proximité et de démocratie



Choisir son activité sportive, culturelle, oisive

Aussi pour les précaires et les retraité.es

Décider ensemble du programme

Pour les solos, pour les duos, pour les familles

Des voyages lointains, des loisirs de proximité

Augmenter la subvention régionale

## Le Comité d'œuvres sociales

Le COS Occitanie est une association loi 1901 qui existe depuis 2019. Son Conseil d'Administration est composé de représentant.es du personnel élu.es sur listes syndicales et d'élu.es régionaux.ales désigné.es par la Présidente de Région... Son Bureau est constitué uniquement de représentant.es syndicaux.ales. Le COS dispose de locaux sur deux sites : Montpellier et Toulouse. Une équipe d'agent.es permanent.es employé.es du COS, vous accueille et met en œuvre les décisions des élu.es votées en CA... Vos représentant.es **Sud** seront forces de proposition pour améliorer les prestations et le fonctionnement du COS, et se batront pour obtenir plus de moyens et plus de proximité.

Les syndicats représentés en Comité Social Technique disposent également d'un siège en Commission d'Action Sociale, qui statue avec les assistantes sociales sur les demandes de prêts habitat / véhicule / sociaux faites par les agent.es (attribués sur critères sociaux)

Le rôle des RH et du COS a été négocié avec les syndicats lors de la fusion. Les champs d'interventions des RH au titre de l'action sociale sont : *les aides à la restauration, les allocations rentrée scolaire, naissance, décès, fin de carrière, les frais de garde des enfants de moins de 3 ans, l'aide aux parents d'enfants handicapés, les CESU, les médailles d'honneur ....* Les conditions à remplir sont votées en Comité Social Technique puis par l'Assemblée régionale. Le **COS décide de ses prestations**, qui dépendent de la **dynamique de l'équipe en place** et surtout **de la subvention octroyée par la Région, qui n'a pas de contraintes en termes de montants.**

NOUS NOUS ENGAGEONS A REMETTRE LES ADHERENT.ES AU CŒUR DES DECISIONS, DANS UN SOUCI DE DEMOCRATIE, DE JUSTICE SOCIALE ET DE PROXIMITE ET A RENDRE COMPTE DES DECISIONS. NOUS REPRESENTERONS TOU.TES LES AGENT.ES SYNDIQUE.ES OU NON, SANS AUCUN CLIENTÉLISME.

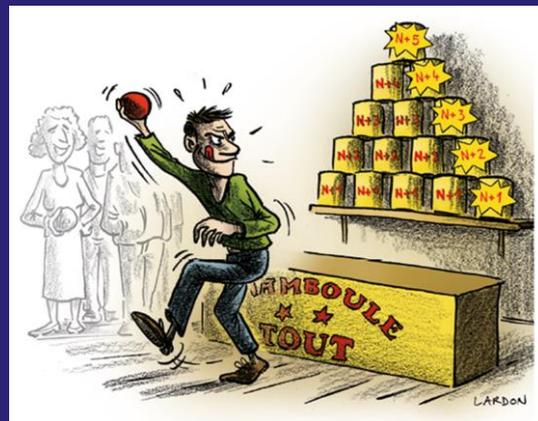
Voter **Sud** en décembre 2022 c'est vous donner les moyens de décider!  
Vote par correspondance uniquement avant le 8 décembre



# Sud n'a pas chômé au COS!

Vos représentant.es SUD au COS ont :

- défendu l'alternative au tout dématérialisé, pour ne pas pénaliser les collègues ayant des difficultés avec l'informatique, et accompagné les adhérent.es en difficulté dans leurs démarches sur le site web du COS, notamment pendant les confinements
- épaulé les permanent.es dans la gestion des appels, des courriels et des dossiers sur le site web du COS
- revendiqué des dates et lieux d'Assemblée Générale permettant la participation d'un maximum d'adhérent.es
- revendiqué que les adhérent.es puissent s'exprimer en amont sur les prestations proposées, en votant le budget prévisionnel
- soutenu les activités sportives et culturelles sources de convivialité et créatrices de collectif
- toujours défendu l'accès à une action sociale pour les retraité.es, les contractuel.les et les apprenti.es
- été les seul.es à rendre compte régulièrement de leur mandat via des bulletins d'infos dédiés au COS (disponibles dans notre rubrique COS sur l'Intranet)



## Sud

## Nos propositions pour améliorer le COS :

→ lancer une **consultation pour mieux connaître vos attentes** en termes de :

- **activités et prestations:** nature, définition des tranches, coefficients correcteurs, organisation ou non des déplacements...
- **de vie démocratique :** réviser les statuts, donner plus de pouvoirs à l'Assemblée Générale (vote du budget)...
- **de fonctionnement quotidien du COS :** personnes relais à former, permanences mobiles, soutien d'amicales...

→ **mettre en place des commissions thématiques**, utiliser les moyens syndicaux comme les réunions d'informations pour permettre les moments d'échanges entre adhérent.es

→ **diversifier et mieux cibler les activités** pour les familles, les agent.es solos, les plus jeunes, les plus âgé.es, les retraité.es, en gardant des temps communs de convivialité

→ **élargir les festivités de fin d'années** à tous.tes les adhérent.es

→ **utiliser le temps syndical obtenu via les élections au COS** pour continuer de participer à sa gestion quotidienne

**Voter pour Sud, c'est vous permettre de reprendre la main sur votre COS : décider d'un programme d'activités plus proches et plus adaptées aux situations de chacun.e (finances, foyer, lieu de vie), et créer un rapport de force !**



est le seul syndicat régional à assumer de siéger au bureau du COS en tant que... syndicat.

Et aussi le seul à dénoncer ouvertement en Assemblée Générale le **manque de démocratie interne au COS et la baisse constante de la subvention régionale** passée entre 2019 et 2021 de 751 euros/an/agent.e à 684 euros/an/agent.e, soit une **perte en 3 ans de 67 euros chacun.e !**

Avec les transferts de compétences et l'ouverture de nouveaux lycées, la Région a vu ses effectifs augmenter de près de 11%, donc logiquement le nombre d'adhérent.es augmente aussi, et c'est tant mieux.

Malgré cela, **la Région a baissé de près de 10% la subvention annuelle !**

L'alignement par le haut n'a jamais eu lieu après la fusion et pire, **il faut se battre chaque année pour garder une subvention insuffisante !**

Sans vergogne, la collectivité a assumé ne pas aligner le RIFSEEP des Agent.e.s de lycées et CREPS en exécution et en technicité au prétexte qu'ils.elles bénéficient du COS ! En oubliant que tout le monde en bénéficie ou presque, y compris les encadrant.es qui touchent les plus hauts salaires (en forte augmentation, eux !).

**Pourquoi SUD se présente au COS dans ce contexte ? Car le COS est le digne descendant des luttes sociales pour le droit aux congés payés et aux loisirs pour tous.tes. Il contribue au progrès social.**



**Pour SUD, on ne doit pas perdre notre vie à la gagner ! Il n'y a pas que le travail dans la vie, il y a les loisirs aussi. Il n'y a pas que les riches privilégié.es qui ont droit à la paresse, c'est un droit universel.**

**Une action sociale et des rémunérations de haut niveau, la baisse du temps de travail, la retraite à 60 ans, c'est ça qu'on ira chercher !**